



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-18020>

Département(s) de publication : **60, 95, 80**

Annonce n° **25-18020**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Creil

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Acquisition de mobilier scolaire, de restauration et de petite enfance

**Description** : La présente consultation concerne l'acquisition, la livraison, le montage, la réparation et la mise en place de mobiliers à vocations : - Scolaire : mobilier pour les salles de classes et d'activités (pupitres, chaises, chaises et fauteuils de professeur, meubles de rangement, armoires ...), bibliothèques et centre de documentation (BCD), dortoirs. - Administration : mobilier pour les bureaux de direction, mobilier de réunion, salles des maîtres et de animateurs et vestiaires ATSEM. - Restauration : mobilier destiné à équiper les restaurants scolaires. - Petite enfance : mobilier adapté à la petite enfance, modules de motricité, jeux.

**Identifiant de la procédure** : d76ea1dd-a565-4458-9687-9fab78a3d3a6

**Identifiant interne** : 2025-007

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )**: 39160000 Mobilier scolaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 39100000 Mobilier

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 1,210,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** ACQUISITION MOBILIER ECOLES PRIMAIRES

**Description :** ACQUISITION MOBILIER ECOLES PRIMAIRES

**Identifiant interne :** 2025-007-01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 39160000 Mobilier scolaire

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 800,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Les montants des commandes seront susceptibles de varier dans les limites financières suivantes (éventuelles périodes de reconductions comprises) : - Minimum : 20 000 euros HT - Maximum : 800 000 euros HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification. Ensuite, il est reconductible une fois par décision tacite pour une durée de trois (3) ans sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Les modalités de remise des échantillons sont fixées à l'article 5.3 du RC.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - La Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ; - Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ;  
**Précision :** Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - La déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 du Code de la Commande Publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - La déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile professionnelle en cours de validité

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - La présentation d'une liste de fournitures équivalents exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de travaux sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les soumissionnaires doivent fournir des références de prestations représentatives et similaires à l'objet du présent marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requisite

**Adresse de présentation :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 20/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 20/03/2025 à 13:00

**Informations complémentaires** : La réunion d'ouverture des plis n'est pas publique. La date et l'heure indiqués ici sont estimées et n'ont qu'une valeur indicative.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télé recours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voir les articles L.5511 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'État (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 5211 du Code de justice administrative.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administration d'Amiens

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Ville de Creil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administration d'Amiens

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0002

**Titre** : ACQUISITION MOBILIER ADMINISTRATIF ECOLES PRIMAIRES

**Description :** ACQUISITION MOBILIER ADMINISTRATIF ECOLES PRIMAIRES

**Identifiant interne :** 2025-007-02

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 39130000 Mobilier de bureau

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 30,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les montants des commandes seront susceptibles de varier dans les limites financières suivantes (éventuelles périodes de reconductions comprises) : - Minimum : 5 000 euros HT - Maximum : 30 000 euros HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification. Ensuite, il est reconductible une fois par décision tacite pour une durée de trois (3) ans sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Les modalités de remise des échantillons sont fixées à l'article 5.3 du RC.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - La Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ; - Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ;  
**Précision :** Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - La déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 du Code de la Commande Publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - La déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires

concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile professionnelle en cours de validité

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - La présentation d'une liste de fournitures équivalents exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de travaux sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les soumissionnaires doivent fournir des références de prestations représentatives et similaires à l'objet du présent marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 20/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 20/03/2025 à 13:00

**Informations complémentaires :** La réunion d'ouverture des plis n'est pas publique. La date et l'heure indiqués ici sont estimées et n'ont qu'une valeur indicative.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télé recours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voir les articles L.5511 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'État (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 5211 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administration d'Amiens

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Creil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administration d'Amiens

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** ACQUISITION MOBILIER RESTAURANTS SCOLAIRES

**Description :** ACQUISITION MOBILIER RESTAURANTS SCOLAIRES

**Identifiant interne :** 2025-007-03

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 39160000 Mobilier scolaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 39315000 Équipement de restaurant

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 100,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

## **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Les montants des commandes seront susceptibles de varier dans les limites financières suivantes (éventuelles périodes de reconductions comprises) : - Minimum : sans - Maximum : 100 000 euros HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification. Ensuite, il est reconductible une fois par décision tacite pour une durée de trois (3) ans sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Les modalités de remise des échantillons sont fixées à l'article 5.3 du RC.

### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - La Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ; - Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ;  
**Précision :** Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - La déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 du Code de la Commande Publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

#### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - La déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile professionnelle en cours de validité

#### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - La présentation d'une liste de fournitures équivalents exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de travaux sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les soumissionnaires doivent fournir des références de prestations représentatives et similaires à l'objet du présent marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

### **5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 20/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

#### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture :** 20/03/2025 à 13:00

**Informations complémentaires :** La réunion d'ouverture des plis n'est pas publique. La date et l'heure indiqués ici sont estimées et n'ont qu'une valeur indicative.

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télé recours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voir les articles L.5511 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'État (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 5211 du Code de justice administrative.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administration d'Amiens

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Creil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administration d'Amiens

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** ACQUISITION MOBILIER PETITE ENFANCE

**Description :** ACQUISITION MOBILIER PETITE ENFANCE

**Identifiant interne :** 2025-007-04

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 39160000 Mobilier scolaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 39161000 Mobilier pour jardin d'enfants

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 280,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les montants des commandes seront susceptibles de varier dans les limites financières suivantes (éventuelles périodes de reconductions comprises) : - Minimum : sans - Maximum : 280 000 euros HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification. Ensuite, il est reconductible une fois par décision tacite pour une durée de trois (3) ans sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Les modalités de remise des échantillons sont fixées à l'article 5.3 du RC.

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - La Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ; - Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ;  
**Précision :** Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - La déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des

interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 du Code de la Commande Publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - La déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile professionnelle en cours de validité

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - La présentation d'une liste de fournitures équivalents exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de travaux sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les soumissionnaires doivent fournir des références de prestations représentatives et similaires à l'objet du présent marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_18615\\_1075208.html](https://ville-de-creil.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_18615_1075208.html)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 20/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 20/03/2025 à 13:00

**Informations complémentaires :** La réunion d'ouverture des plis n'est pas publique. La date et l'heure indiqués ici sont estimées et n'ont qu'une valeur indicative.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télé recours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voir les articles L.5511 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'État (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 5211 du Code de justice administrative.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administration d'Amiens

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Creil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administration d'Amiens

**Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Creil

**Numéro d'enregistrement :** 21600174300527

**Adresse postale :** Place François Mitterrand

**Ville :** CREIL

**Code postal :** 60100

**Subdivision pays (NUTS) :** Oise ( FRE22 )

**Pays :** France

**Point de contact** : Service marchés publics

**Adresse électronique** : service.marchespublics@mairie-creil.fr

**Téléphone** : +33 344295028

**Adresse internet** : <https://www.mairie-creil.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://ville-de-creil.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administration d'Amiens

**Numéro d'enregistrement** : 17800005500016

**Ville** : AMIENS CEDEX

**Code postal** : 80011

**Subdivision pays (NUTS)** : Somme ( FRE23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Greffe.ta-amiens@juradm.fr

**Téléphone** : +33 322336170

**Adresse internet** : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 51eb41d2-f42f-4203-a06b-4e2022f15f6a - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 14/02/2025 à 16:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14/02/2025